Journée zéro discrimination
1er mars 2021

METTRE FIN

AUX INÉGALITÉS

À PROPOS DE LA JOURNÉE ZÉRO DISCRIMINATION

Nous fêtons le 1er mars le droit de quiconque de mener une vie épanouie et productive dans la dignité. La Journée zéro discrimination met en avant les moyens d'informer la population et de promouvoir l'inclusion, la compassion, la paix et surtout une dynamique du changement. Elle permet de créer un mouvement international de solidarité afin de mettre fin à toutes formes de discrimination.

JOURNÉE ZÉRO DISCRIMINATION
METTRE FIN AUX INÉGALITÉS

Dans le cadre de la Journée zéro discrimination 2021, l'ONUSIDA attire l'attention sur le besoin d'agir sans attendre pour mettre fin aux inégalités liées aux revenus, au sexe, à l'âge, à l'état de santé, au travail, au handicap, à l'orientation sexuelle, à l'usage de drogue, à l'identité sexuelle, à la race, à la classe sociale, à l'ethnicité et à la religion qui continuent d'exister dans le monde.

Les inégalités s'aggravent pour plus de 70 % de la population mondiale, ce qui augmente le risque de division et ralentit le développement économique et social. Par ailleurs, les personnes les plus vulnérables sont celles qui portent le fardeau de la COVID-19. Et même si de nouveaux vaccins contre le coronavirus font leur apparition, leur accès est loin d'être équitable. Beaucoup comparent cette situation à un apartheid vaccinal.

Par conséquent, il est primordial de lutter contre les inégalités et de mettre un terme à la discrimination pour en finir avec le sida. L'humanité est en retard pour satisfaire son engagement d'éradiquer le sida à l'horizon 2030. Ce retard n'est pas imputable à un manque de connaissances, de capacités ou de moyens pour vaincre le sida, mais à des inégalités structurelles entravant des solutions efficaces de prévention et de traitement du VIH. Par exemple, des recherches actuelles révèlent que les gays et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes sont exposés à un risque d'infection au VIH deux fois plus élevé lorsqu'ils vivent dans un pays qui punit certaines orientations sexuelles que ceux vivant dans un pays ayant une législation favorable.

Ce n'est pas la première fois que nous nous engageons contre les inégalités : en 2015, tous les pays ont promis de les réduire au niveau national et international dans le cadre des Objectifs de développement durable. Mais la situation a peu changé aujourd'hui. Lutter contre les inégalités est essentiel pour éradiquer le sida, mais aussi pour promouvoir les droits humains des personnes vivant avec le VIH, pour instaurer des sociétés mieux préparées pour vaincre la COVID-19 et d'autres pandémies, mais aussi pour favoriser la reprise et la stabilité économiques. Tenir cette promesse, c'est sauver des millions de vies et améliorer la société dans son entier. Pour cela, nous devons lutter contre la discrimination sous toutes ses formes.

Mais pour que tout le monde puisse vivre dignement, les règles politiques, économiques et sociales doivent protéger les droits de toutes et tous et prêter une oreille aux besoins des communautés défavorisées et marginalisées.

De réelles transformations s'imposent pour mettre fin aux inégalités. Nous devons intensifier nos efforts pour éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, mais aussi investir davantage dans la santé, l'éducation et la formation, la protection sociale et des emplois décents.

« LES INÉGALITÉS SONT CONTREPRODUCTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET POUR TOUT LE MONDE. LEURS CONSÉQUENCES NOUS TOUCHENT TOUTES ET TOUS. »

« POUR BEAUCOUP, EN PARTICULIER LES PEUPLES AUTOCHTONES, LES POPULATIONS MIGRANTES ET RÉFUGIÉES AINSI QUE LES MINORITÉS LES PLUS DIVERSES, LES INÉGALITÉS SE MANIFESTENT SOUS LA FORME DE DISCRIMINATION, DE SÉVICES ET DE DÉNI DE JUSTICE. DE TELLES INÉGALITÉS SONT UNE VIOLATION DIRECTE DES DROITS HUMAINS. »

ANTÓNIO GUTERRES
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

Les gouvernements doivent promouvoir une croissance sociale et économique inclusive. Ils doivent supprimer les lois, les réglementations et les pratiques discriminantes afin de garantir l'égalité des chances et réduire les inégalités.

Mais nous avons toutes et tous un rôle à jouer en dénonçant les discriminations que nous voyons, en donnant l'exemple ou en militant pour faire évoluer la législation. Nous devons toutes et tous agir pour mettre fin à la discrimination et réduire ainsi les inégalités.

Nous n'atteindrons pas un niveau de développement durable ni ne ferons de la planète un monde meilleur pour toutes et tous si certaines personnes n'ont pas la chance d'avoir une vie meilleure. Aujourd'hui, nous sommes toutes et tous connecté-es. Les inégalités mondiales nous touchent toutes et tous, peu importe qui nous sommes et d'où nous venons.

En cette Journée zéro discrimination, rejoignez-nous pour sensibiliser sur les inégalités qui empêchent certaines personnes de vivre pleinement une existence productive. Exigeons par ailleurs des gouvernements qu'ils tiennent leurs promesses et leurs engagements pour mettre fin à toutes les formes de discrimination.

COMMENT LES RÈGLES DOIVENT-ELLES ÉVOLUER POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ?

- Toutes les lois autorisant la discrimination, la stigmatisation et la criminalisation de populations marginalisées et minoritaires doivent être supprimées.
- Toutes les lois discriminant les femmes doivent être supprimées. Par ailleurs, des réglementations et des programmes doivent être mis en place pour lutter contre la discrimination basée sur le genre.
- La scolarisation jusqu'à la fin de l'école secondaire devrait être garantie à toutes et tous, en faisant particulièrement attention à ce que les filles finissent leur scolarité. Les investissements dans l'éducation doivent être renforcés et les frais de scolarité supprimés.
- Les systèmes de protection sociale, y compris les allocations familiales, l'assurance chômage et les revenus de base, doivent être démocratisés.
- La couverture publique, universelle et gratuite des soins de santé doit être fournie comme un droit et intégrer des services sur mesure et apportés par les communautés.
- La dette internationale doit être restructurée en travaillant avec les débiteurs et les créditeurs. Un système d'arbitrage juste doit également voir le jour.
- Les règles régissant les droits de propriété intellectuelle doivent être supprimées lors des crises comme celle de la pandémie de COVID-19.
- Le droit de créer des organisations et d'y appartenir doit être respecté et les débats publics doivent inclure la population.

AGIR

Cette année, la Journée zéro discrimination met en avant les actions prises par des individus, la société civile ou des gouvernements pour lutter contre les inégalités.

5 ACTIONS POUR LES PERSONNES

1.
Révélez les inégalités, ainsi nous pourrons militer en faveur du changement. Parlez sur les réseaux sociaux de vos initiatives « zéro discrimination ».

2.
Soyez un ou une alliée, signalez les inégalités que vous voyez.

3.
Demandez à votre gouvernement, parlementaire ou représentant-e de faire évoluer la situation.

4.
Lancez une pétition pour changer les lois, les mesures et les attitudes stigmatisantes et discriminatoires.

5.
Soutenez une campagne ou une organisation qui œuvre en faveur d'un monde plus juste et plus égalitaire.

5 ACTIONS POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

1.
Lancez une campagne pour changer une loi qui entretient les inégalités. Révélez les lois discriminatoires, ainsi nous pourrons militer ensemble en faveur du changement.

2.
Apportez de l'aide et un refuge, y compris une assistance juridique et un soutien moral, aux victimes de discrimination.

3.
Menez des actions de sensibilisation aux droits humains : au travail, à l'école, dans un établissement de santé ou au sein de votre réseau communautaire.

4.
Demandez formellement à votre parlementaire ou à vos autorités locales, au bureau des Nations Unies ou à l'observatoire national des droits humains de votre pays de supprimer les lois discriminantes.

5.
Adoptez et encouragez une charte anti-discrimination au sein de votre organisation de la société civile.

5 ACTIONS POUR LES PARLEMENTAIRES ET LES GOUVERNEMENTS

1.
Informez-vous sur les inégalités qui existent et sur leur impact pour les personnes concernées.

2.
Sensibilisez d'autres fonctionnaires, membres du système judiciaire et des forces de l'ordre.

3.
Encouragez les plateformes de parlementaires, au niveau national et international, à s'engager pour de bonnes lois qui favorisent le bien-être et la dignité fondamentale de toutes et tous. Ces lois doivent être fondées et respecter les normes des droits humains.

4.
Soyez une ou un allié et agissez à la demande de la société civile pour supprimer les inégalités. Offrez-lui une plateforme afin qu'elle se fasse entendre.

5.
Proposez des amendements ou demandez une révision de la législation.

5 ACTIONS POUR LES PARTENAIRES ET LES ORGANISMES

1.
Informez-vous sur les inégalités qui existent et sur leur impact pour les personnes concernées.

2.
Adoptez et encouragez une charte anti-discrimination au sein de l'organisme donateur.

3.
Engagez-vous à réformer en premier les lois discriminantes dans les six environnements identifiés par le Partenariat mondial pour l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH : la santé, l'éducation, le travail, le système judiciaire, les familles et les communautés, ainsi que les situations d'urgence et humanitaires.

4.
Assurez-vous que des financements sont alloués à des programmes respectant les droits humains et promouvant l'égalité.

5.
Travaillez avec des organisations locales touchées par la discrimination ou qui œuvrent pour mettre fin aux inégalités.

LE POINT SUR

LES INÉGALITÉS, LA STIGMATISATION ET LA DISCRIMINATION LIÉES AU VIH

L'EXPÉRIENCE ET LES PREUVES RECUEILLIES AU COURS DE DÉCENNIES DE LA RIPOSTE AU VIH RÉVÈLENT QUE LES INÉGALITÉS MULTIPLES ENTRAVENT LES PROGRÈS POUR METTRE FIN AU SIDA COMME MENACE DE SANTÉ PUBLIQUE D'ICI 2030.

Mettre fin au sida comme menace de santé publique d'ici 2030 est possible. En 2019, plus de 40 pays avaient atteint ou pratiquement atteint une étape épidémiologique importante en direction de l'éradication du sida. Des millions de personnes séropositives vivent longtemps et en bonne santé, et le nombre de nouvelles infections au VIH recule constamment. Malgré tous nos efforts, ces progrès restent fragiles dans de nombreux pays et parmi les groupes clés et vulnérables. L'avancée de la riposte au VIH, mais aussi d'autres objectifs de santé et de développement est en effet freinée par les inégalités sociales et économiques.

Les objectifs mondiaux du VIH n'ont pas été atteints en 2020, ce qui est imputable en grande partie à un accès inégal aux services et aux informations sur le VIH. Les inégalités au sein de la riposte au VIH se nichent dans les failles de notre société. Elles révèlent entre autres les inégalités sociétales, juridiques et économiques. Elles encouragent la stigmatisation et la discrimination, renforcent la vulnérabilité de certains groupes et augmentent le risque de mourir de maladies opportunistes pour certaines personnes vivant avec le VIH. Si les inégalités au sein de la riposte au VIH restent toujours aussi marquées, cela est imputable, en particulier, à nos difficultés à lutter correctement contre les facteurs sociaux et structurels qui augmentent la vulnérabilité au VIH et réduisent la capacité de beaucoup de personnes à avoir accès et à utiliser réellement les services de lutte contre le VIH.

Qui dit discrimination, dit souvent inégalités, et le contraire est également vrai. Une accumulation de discriminations, structurelles ou sociales, envers des

individus ou des groupes peut se traduire par des inégalités sous différentes formes, par exemple au niveau des revenus, des résultats scolaires, de la santé et de l'emploi.

LE PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉLIMINATION DE LA STIGMATISATION ET DE LA DISCRIMINATION LIÉES AU VIH

Suite à un appel lancé par la société civile en 2017 afin d'accélérer et d'élargir l'action pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination, l'ONUSIDA, l'ONU Femmes, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH ont convenu d'organiser ensemble le Partenariat mondial pour l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH.

L'objectif du Partenariat mondial consiste à catalyser et à accélérer la mise en œuvre des engagements pris par les États membres des Nations Unies, les agences des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et internationaux, les organisations non gouvernementales et les communautés en vue de mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH.

Lancé lors du 70e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 2018, le Partenariat mondial a trois objectifs :

- Le respect des engagements. Il aidera les États membres des Nations Unies à s'acquitter de leurs obligations en matière de droits humains, consistant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH déjà établies aux niveaux mondial, régional et national.
- La mise en place de partenariats significatifs. Il établira, renforcera et revitalisera les partenariats entre les parties prenantes afin de mettre en œuvre et d'intensifier les programmes visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH.
- Le partage de responsabilité pour l'évaluation et la redevabilité. Il rassemblera et diffusera des données pour éclairer les politiques et les programmes, évaluer les progrès et favoriser la redevabilité en vue de l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH.

Le Partenariat mondial pour l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH a identifié six environnements principaux où la stigmatisation et la discrimination sont pratiquées, et où elles créent ou renforcent les inégalités : le secteur de la santé, celui de l'éducation, le monde du travail, le système judiciaire, les familles et les communautés, ainsi que les situations d'urgence et humanitaires.

Reconnaître que toute personne est égale en valeur et en dignité n'est pas uniquement un impératif éthique et une obligation émergeant des instruments internationaux des droits humains, mais ce principe est également essentiel dans nos efforts pour mettre un terme au sida. En réduisant les inégalités, les nouvelles infections au VIH et les décès imputables au sida, la riposte au VIH entre 2021 et 2026 peut contribuer à multiplier les résultats sociaux et économiques positifs, ainsi qu'à accélérer les progrès en vue d'un développement durable pour toutes et tous.

NO
SHAME
ABOUT BEING
HIV+

LES INÉGALITÉS EN CHIFFRES

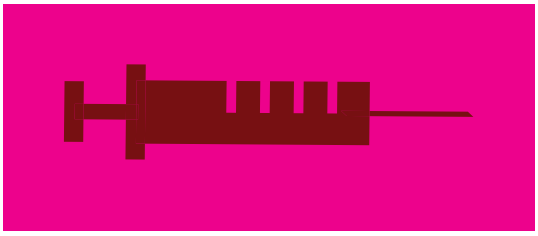

COVID-19 ET INÉGALITÉS

- Près de 130 pays, notamment la plupart des pays d'Afrique, soit 2,5 milliards de personnes au total, ne vont administrer qu'une seule dose d'un vaccin contre la COVID-19.
- L'Ouganda va payer 7 $ par dose de vaccin AstraZeneca, l'Afrique du Sud plus de 5 $, autrement dit plus du double du prix payé par l'Union européenne (à peine plus de 2 $ la dose).

- Neuf millions de vies ont été perdues au cours des six années où la thérapie antirétrovirale n'était pas disponible pour les personnes vivant dans les pays pauvres à cause de son prix.
- La Banque mondiale prévoit que le nombre de personnes qui viennent de tomber dans la pauvreté va passer de 88 millions-115 millions en 2020 à 119 millions-124 millions en 2021 à cause de la pandémie de COVID-19.

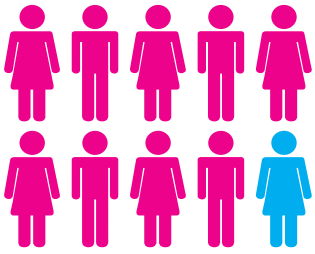

9 personnes sur 10

vivant dans certains pays les plus pauvres au monde ne seront pas vaccinées contre la COVID-19 cette année.

LES DISCRIMINATIONS DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

- Au Pérou et au Tadjikistan, 21 % des personnes séropositives indiquent avoir essuyé au moins un refus au cours des 12 derniers mois pour accéder à des services de santé à cause de leur statut sérologique.
- Dans 19 pays, une femme sur trois vivant avec le VIH a signalé au moins une forme de discrimination en lien avec sa santé sexuelle et de la reproduction survenue dans un établissement de santé au cours des 12 derniers mois.

52 %

des consommatrices de drogues injectables au Canada ont préféré ne pas se faire soigner au cours des 12 derniers mois par peur des discriminations.

LIEU DE TRAVAIL

- Dans le monde, les revenus des travailleurs et travailleuses ont reculé de 3 700 milliards de dollars depuis le début de la pandémie de COVID-19, alors que les milliardaires ont accumulé 3 900 milliards de dollars au cours de la même période.
- Dans le monde en 2020, moins de la moitié des femmes (46,9 %) étaient intégrées à la population active.
- Dans le monde, seuls 41 millions d'hommes (1,5 %) s'occupent à plein temps gratuitement du travail domestique. Les femmes sont 606 millions à le faire (21,7 %).

LA MASSE SALARIALE TOTALE DES FEMMES A RECULÉ DE 8,1 % ENVIRON CONTRE TOUT JUSTE 5,4 % POUR LES HOMMES.

JUSTICE

- Dans 92 pays, les filles peuvent se marier avant leurs 18 ans, mais, dans 46 pays, elles ont besoin de l'accord d'un parent pour faire un dépistage du VIH.
- L'année dernière, dans le monde, 243 millions de femmes et de filles ont souffert de mauvais traitements de la part d'un partenaire intime.
- Seuls 112 pays disposent d'une loi spécifique contre la violence familiale.
- Seuls 73 pays accordent aux migrantes et migrants les mêmes droits pour accéder aux soins de santé.
- Au moins 98 pays criminalisent des aspects du travail sexuel.

68

pays (au moins) ont des lois qui criminalisent spécifiquement la non-divulgation, l'exposition ou la transmission du VIH

69

pays continuent de criminaliser les relations sexuelles entre personnes de même sexe

17

pays criminalisent les personnes transgenres

Dans le monde, une femme sur trois a déjà subi des violences physiques ou sexuelles, le plus souvent infligées par un partenaire intime. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, des données et rapports venant des premières lignes révèlent une multiplication de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la violence familiale.

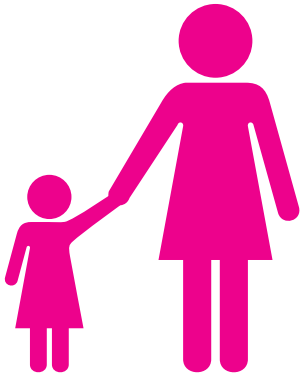

FIN 2020, DANS LE MONDE, RIEN DE MOINS QUE 13 % DES FEMMES ET DES FILLES, SOIT 469 MILLIONS DE PERSONNES, VIVAIENT DANS L'EXTRÊME PAUVRETÉ.

VIE FAMILIALE

- Plus de 16 milliards d'heures sont consacrées tous les jours au travail non rémunéré. C'est comme si 2 milliards de personnes travaillaient gratuitement huit heures par jour. À l'heure actuelle, ce travail représente 9 % du produit intérieur brut mondial, soit l'équivalent de 11 000 milliards de dollars.
- Près de 1,6 milliard de personnes travaillant dans l'économie informelle sont touchées par les mesures de confinement et de lutte contre la propagation de la COVID-19 ou travaillent dans les secteurs les plus touchés.

Au cours d'une journée moyenne avant la COVID-19, les femmes passaient déjà près de trois fois plus de temps que les hommes à faire des tâches domestiques non rémunérées.

3x

SITUATIONS D'URGENCE ET CRISES HUMANITAIRES

- À cause du changement climatique imputable à l'humanité, le nombre de catastrophes naturelles a quasiment doublé en 20 ans.
- Les personnes dans les pays à faible revenu ont au moins quatre fois plus de risques d'être déplacées à cause de phénomènes météorologiques extrêmes que celles vivant dans les pays à revenu élevé.

EN 2019,

34 MILLIONS

DE PERSONNES DANS LE MONDE ÉTAIENT CONCERNÉES PAR L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE À CAUSE DE PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES.

ÉDUCATION

À cause de la pandémie de COVID-19, plus de

1,1 milliard

d'élèves, d'étudiantes et étudiants du monde entier ne pouvaient pas aller à l'école en juin 2020, dont plus de 184 millions en Afrique subsaharienne.

PRÈS DE 34 MILLIONS DE FILLES, SOIT 38 % DES FILLES ÂGÉES DE 12 À 14 ANS ET 60,5 % DES FILLES ÂGÉES DE 15 À 17 ANS N'ÉTAIENT PAS SCOLARISÉES DANS LE SECONDAIRE EN 2018. LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES EXISTENT TOUJOURS DANS L'ÉDUCATION.

20 Avenue Appia
1211 Genève 27
Suisse

+41 22 791 3666

unaids.org

#ZÉRO DISCRIMINATION